

N'est-elle de tous biens garnie

N'est elle de tous biens garnie ?

Celle que j'aime loyalement ;

Il m'est avis, par mon serment,

Que sa pareille n'a en vie.

Qu'en dites-vous ? je vous en prie,

Que vous en semble vraiment ?

N'est elle de tous biens garnie ?

Celle que j'aime loyalement ;

Soit qu'elle danse, chante ou rit.

Ou face quelque ébattement :

Fait en loyal jugement,

Sans faveur ou sans flatterie ;

N'est elle de tous biens garnie ?

Charles d'Orléans (1394–1465)